



# **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** **DU PAYS D'ETAIN**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **DU 26 MAI 2008**

**Objet : Construction d'un bâtiment industriel sur la ZAE  
pour l'Entreprise CARE PACKAGING**

**n° 2008-067**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, moins deux abstentions, VALIDE la construction du bâtiment industriel en vue de d'une location à l'entreprise Care Packaging, sous réserve de l'obtention de la D.D.R. 1<sup>ère</sup> part et l'ensemble des autres subventions présentées, VALIDE le nouveau plan de financement proposé, AUTORISE le Président à déposer le permis de construire, lancer les appels d'offres et donc effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération, AUTORISE le Président à déposer les demandes de subventions au titre de la DDR 1<sup>ère</sup> part, au Conseil Général de la Meuse, au GIP Meuse et au Conseil Régional de Lorraine, AUTORISE le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cette opération.**

**Objet : Construction d'un bâtiment industriel sur la ZAE**

**n° 2008-068**

**pour l'Entreprise CARE PACKAGING Demande de subvention D.D.R. 1<sup>ère</sup> part Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, moins deux abstentions, VALIDE la construction du bâtiment industriel en vue de d'une location à l'entreprise Care Packaging, sous réserve de l'obtention de la DDR 1<sup>ère</sup> part et l'ensemble des autres subventions présentées, VALIDE le nouveau plan de financement proposé, AUTORISE le Président à déposer le permis de construire, lancer les appels d'offres et donc effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de l'opération, AUTORISE le Président à déposer les demandes de subventions au titre de la D.D.R. 1<sup>ère</sup> part, au Conseil Général de la Meuse, au GIP Meuse et au Conseil Régional de Lorraine. AUTORISE le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cette opération.**

**Objet : Réalisation de la voie de raccordement de la Z.A.E. au contournement  
d'Etain et viabilisation de la tranche 2 – Choix de l'entreprise**

**n° 2008-069**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,**

- **VALIDE** le choix de la Commission d'appel d'offres,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec l'entreprise COLLE pour un montant total de 722 406,07 € HT,
- **AUTORISE** le Président à lancer les travaux,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les documents techniques, administratifs et financiers et toutes les pièces utiles afférentes à cette opération.

**Objet : Réalisation d'un emprunt d'un montant de 500 000,00 €**

**n° 2008-070**

**auprès de la Caisse d'Epargne – budget général**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,**  
DECIDE de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un prêt destiné à financer la construction du complexe économique culturel et touristique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Durée : 15 années.
- Montant : 500 000 euros
- Taux d'intérêts : taux fixe mensuel de 4,51 %

**DONNE** tous pouvoirs au Président à l'effet de signer le contrat de prêt, étant habilité en outre à signer sans autre délibération tout acte subséquent.

**Objet : Délégués au S.M.D.E. (Syndicat Mixte Départemental d'Etudes  
pour la gestion des Déchets Ménagers)**

**n° 2008-071**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,**  
Désigne MM. PICART Jean et LETURC Michel délégués au S.M.D.E. (syndicat mixte départemental d'études pour la gestion des déchets ménagers)

**Objet : Délégués au G.A.L. du Nord Meusien**

**n° 2008-072**

**Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,**  
Désigne MM. PICART Jean et LOUPPE Alain délégués au G.A.L. du Nord Meusien.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, PROCÈDE aux virements de crédits proposés sur le budget général 2008.

Objet : D.G.E. 2008 - Construction d'un terrain multisports à BUZY-DARMONT

N° 2008-074

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

VALIDE le plan de financement présenté,

ACCEPTE le projet proposé au titre de la Dotation Globale d'Équipement – exercice 2008,

SOLLICITE l'État, par l'intermédiaire de la Dotation Globale d'Équipement 2008, et le Conseil Général de la Meuse pour une prise en charge de cet investissement,

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

Objet : Complexe Economique, Touristique et Culturel – Lot 5 « Menuiserie extérieure »  
Albrand – Avenant n° 1

n° 2008-75 bis

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre

AUTORISE le Président à signer un avenant avec l'entreprise Albrand titulaire du lot n°5 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

DIT que le montant de l'avenant s'élève à 14 558,00 € HT. Il concerne la pose d'un escalier et de garde corps. Le nouveau montant du marché est fixé à 100 874,00 € HT

DIT que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

Objet : Dotations aux écoles – Année 2008

n°2008 - 075

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2008-035  
DU 05 MARS 2008

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

DECIDE de fixer les dotations annuelles à

- 48 € / enfant pour les écoles maternelles
- 77 € / enfant pour les écoles primaires

DECIDE d'attribuer les dotations dans les conditions suivantes :

ECOLES	SOLDE 2007	Effectifs 2007/2008		Dotation prévisionnelle 2008	Dotation réelle 2008
		Maternelle	Primaire		
Maternelle "Petit Prince" Etain		167		8 016,00€	8 016,00 €
Primaire "le Grand Meaulnes" Etain			391	30 107,00€	30 107,00 €
Maternelle "la Clé des champs" Foameix		81		3 888,00€	3 888.00 €
Rouvres en Woëvre			12	924,00€	924,00 €
Buzy Saint Jean		44	85	8 657,00€	8 657,00 €
Groupe scolaire d'Eix "Jean de la Fontaine"	- 336,80 €	64	121	12 389,00€	12 052,20 €

Autres subventions 2008 (idem 2007):

RASED : 1 525,00 €

LUDOBUS : 1 870,00 €

DECIDE d'attribuer les dotations pour frais postaux suivantes :

- Ecole primaire d'Etain : 76 € / trimestre
- Ecole maternelle d'Etain et de Foameix, Ecole primaire de Rouvres en Woëvre, Ecole primaire et maternelle de Buzy – St Jean lès Buzy, Groupe scolaire Eix : 30 € / trimestre

**Objet : Complexe Economique, Touristique et Culturel – Lot 5 « Menuiserie extérieure »** n° 2008-75 ter  
**Albrand – Avenant n° 1**

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2008-75 bis**

Le Président informe le Conseil Communautaire que suite à l'avancement du chantier de construction du complexe économique, culturel et touristique à Etain, il est nécessaire de modifier la prestation de l'entreprise Albrand – lot 5 « menuiserie extérieure » comme suit :

**escalier et garde-corps sur limon et passerelle**

Le montant du marché de base s'élève 86 316,00 € HT. Le montant de l'avenant est de 12 458,00 € HT. L'incidence représente 14,43 %. La commission d'appel d'offres du 21 mai 2008 a émis un avis favorable sous réserve de vérifications réglementaires par le Receveur Communautaire concernant les trappes de désenfumage.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Albrand titulaire du lot n°5 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 12 458,00 € HT. Il concerne la pose d'un escalier et de garde corps. Le nouveau montant du marché est fixé à 98 774,00 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

**Objet : Complexe Economique, Touristique et culturel – Avenant n° 1** n° 2008-076 bis

**Lot 13 « Electricité » - Forclum Lorraine**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Forclum Lorraine titulaire du lot n°13 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 17 368,59€ HT. Il concerne une moins value sur l'équipement de l'auditorium ainsi que des travaux modificatifs. Le nouveau montant du marché est fixé à 212 337,83 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

**Objet : Construction d'un complexe économique, touristique et culturel** n° 2008-076 quater  
Avenant n° 2 – Albrand lot 5 « menuiserie extérieure »

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2008-76**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Albrand titulaire du lot n°5 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 5 626,88 € HT. Il concerne des travaux de sécurité demandés par le bureau de contrôle SOCOTEC ainsi que par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le nouveau montant du marché est fixé à 104 400,88 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

**Objet : Construction d'un complexe économique, touristique et culturel** n° 2008-076  
Avenant n° 2 – Albrand lot 5 « menuiserie extérieure »

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Albrand titulaire du lot n°5 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 3 526,88 € HT. Il concerne des travaux de sécurité demandés par le bureau de contrôle SOCOTEC ainsi que par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le nouveau montant du marché est fixé à 104 400,88 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

**Objet : Complexe Economique, Touristique et Culturel – Lot 13 « Electricité »** n° 2008-076 ter  
Avenant n° 2 – Forclum Lorraine

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Forclum Lorraine titulaire du lot n°13 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 6 793,02 HT. Il concerne l'aménagement électrique de la mezzanine. Le nouveau montant du marché est fixé à 219 130,85 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

 **Objet : Complexe Economique, Touristique et Culturel – Lot 8 « Carrelages-Faïences-Sols souples » Avenant n° 1 - Petitjean**

**n° 2008-079**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**


**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Petitjean titulaire du lot n°8 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 5 721,00 € HT. Il concerne des travaux d'aménagement de la mezzanine. Le nouveau montant du marché est fixé à 115 162,50 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.

 **Objet : Complexe Economique, Touristique et Culturel – Lot 4 « Couverture-Bardage »  
Le Bras Sarl – Avenant n° 4**

**n° 2008-080**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres moins une voix contre**

**AUTORISE** le Président à signer un avenant avec l'entreprise Le Bras SARL titulaire du lot n°4 dans l'opération « construction d'un complexe économique, touristique et culturel »

**DIT** que le montant de l'avenant s'élève à 3 220,00 € HT. Il concerne des travaux de bardage complémentaires. Le nouveau montant du marché est fixé à 223 175,50 € HT

**DIT** que cet avenant peut être financé sur les crédits « dépenses imprévues » de l'opération

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget prévisionnel 2008

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles relatives à cet avenant.